

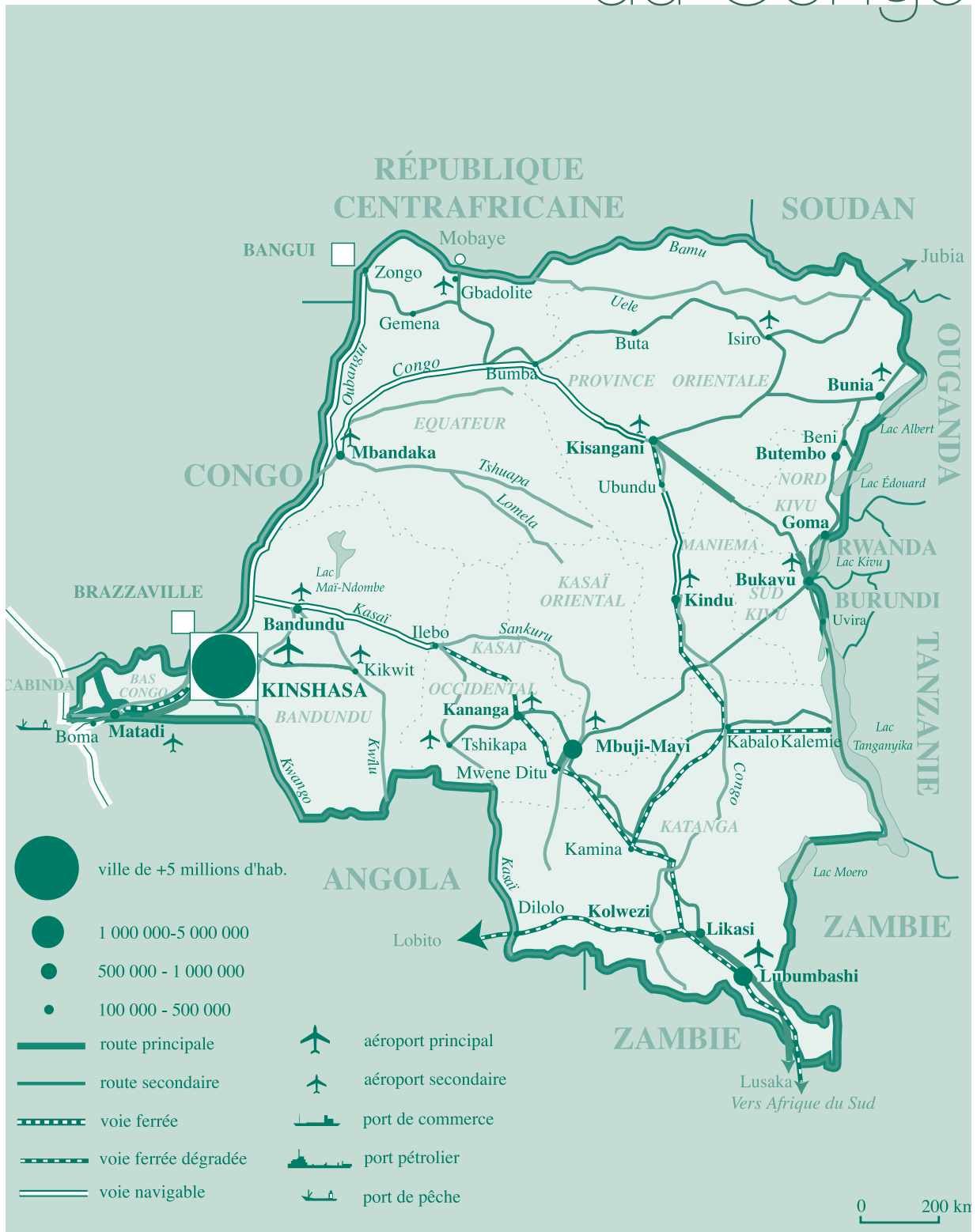
# République démocratique du Congo



## chiffres clés

- Superficie en milliers de km<sup>2</sup> : 2 345
- Population en milliers (2007) : 62 636
- PIB par habitant, USD à prix constant 2000 (2007) : 93
- Espérance de vie (2007) : 46.5
- Taux d'analphabétisme (2007) : 29.5

# République démocratique du Congo



**E**N 2007, LE PAYS A ENREGISTRÉ UNE croissance économique de 6.2 pour cent, inférieure à l'objectif de 6.5 pour cent, mais en progression par rapport au taux de 5.1 pour cent affiché en 2006. Une accélération est prévue pour 2008 et 2009.

Cependant, cette année 2007 avait suscité de nombreuses attentes chez les Congolais, et elles n'ont pu être satisfaites. Les institutions ont été installées et le processus de décentralisation a été programmé, mais des conflits ont persisté dans l'est du pays. Le nouveau gouvernement, mis en place en février 2007, a entrepris des efforts de gestion rigoureuse des finances publiques. Mais la stabilité macro-économique n'a pas été au rendez-vous, et les réformes en cours de réalisation ne

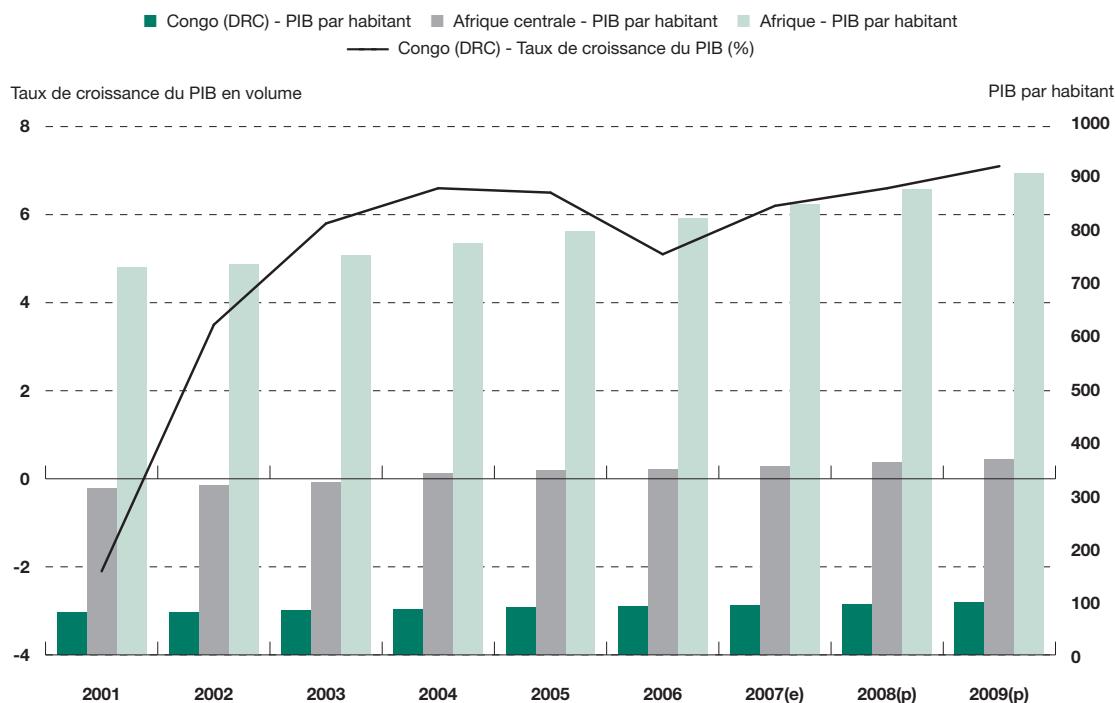
sont pas encore à la hauteur des contraintes qui pèsent sur l'économie congolaise.

Les contre-performances macro-économiques, la lenteur des réformes et la non-exécution du DSCR (Document de la stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté) ont empêché la RDC d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE (Pays pauvres très endettés) fin 2007, comme prévu.

Les tensions sociales se sont accrues en 2007. Des mouvements de grèves ont vu le jour dans bien des entreprises et services publics ; le marché du travail est

**La paix et la stabilité reviennent, mais les réformes sont à la traîne.**

**Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant (dollars à prix constant 2000)**



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/324651562425>

de plus en plus exigu ; l'accès à l'eau potable et à l'électricité pose problème ; la faim tue des milliers de personnes ; la séroprévalence du VIH/Sida ne cesse de s'accroître ; l'insécurité est encore présente en 2007, surtout à l'est du pays.

En novembre 2007, le gouvernement congolais et ses partenaires bilatéraux et multilatéraux se sont rencontrés à Paris pour discuter des performances réalisées par le pays ces dernières années et des perspectives d'avenir. Il en est résulté la conclusion d'un nouveau programme triennal (2008-10) pour une enveloppe de 4 milliards USD. En décembre 2007, la Banque mondiale a décidé d'accorder à la RDC une assistance au titre de la CAS (Stratégie d'assistance pays) pour 2008-11. La stratégie vise à l'élargissement de l'autorité de l'État, à la restauration de la sécurité à l'est, à l'arrêt des violences faites aux femmes et aux enfants, à la promotion de la bonne gouvernance, à la lutte contre le VIH/ sida, et à la promotion de l'éducation.

## Développements économiques récents

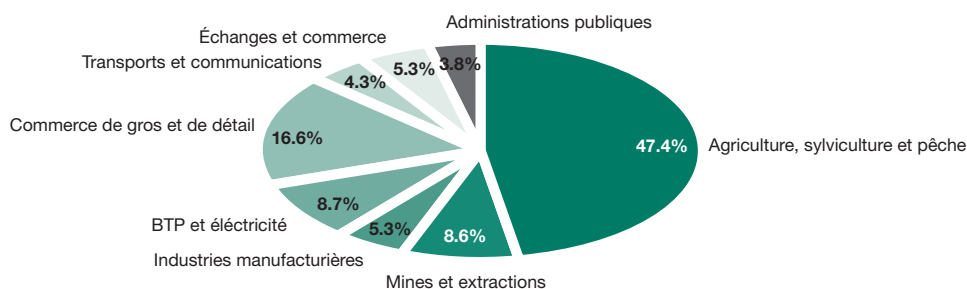
L'année 2007 a débuté par un ralentissement de la croissance dû à l'instabilité macro-économique et à de fortes tensions politiques. Une amélioration de la situation a été observée à partir du second semestre, les finances publiques ayant été assainies. L'inflation a baissé, et l'activité productive est passée à une vitesse supérieure avec un taux de croissance de 6.2 pour cent, dopé essentiellement par les industries minières et

extractives ainsi que par le commerce de gros et de détail.


L'agriculture, qui constitue la principale activité dans le monde rural et occupe près de 70 pour cent de la population, a représenté 48 pour cent du PIB en 2006. En 2007, le secteur a enregistré un taux de croissance de 3.1 pour cent inférieur à celui de l'année précédente. Cette situation s'explique par la baisse de la production de certains produits, notamment l'huile de palme (- 45.9 pour cent), le cacao (- 31.3 pour cent) et le caoutchouc (- 14.6 pour cent). Ce secteur dispose d'un potentiel considérable pour des exploitations agricoles à grande échelle. Cependant, les conflits l'ont empêché de retrouver son dynamisme. Il reste dominé par de petites exploitations qui ont du mal à se développer, en raison de la vétusté des infrastructures de transports et de l'absence de crédit bancaire.

Les industries minières et extractives (8.2 pour cent du PIB en 2006) ont fortement progressé. Cette performance tient essentiellement à la relance de l'activité dans la province du Katanga, à l'augmentation de la production du diamant dans les deux provinces du Kasai, et à l'accroissement de la demande mondiale de minerais. En effet, l'accroissement de la demande mondiale des métaux non ferreux a entraîné une hausse considérable de leurs cours qui a profité à la production minière congolaise. La production de cuivre a augmenté de 2.5 pour cent, celle de cobalt de 3.5 pour cent, et celle de zinc de 8.1 pour cent. La production totale de diamant a progressé de 7.5 pour cent à fin juin 2007, grâce à un accroissement de la production artisanale (19.1 pour cent). La production de diamant industriel

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2006 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données des autorités locales.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/325750737571>



s'est contractée en raison de la baisse des activités de la Miba (Minière de Bakwanga). Cette dernière souffre de la vétusté de l'outil de production, et de la baisse de la teneur géologique du diamant industriel provoquée par l'épuisement des gisements détritiques. De plus, au premier semestre, la Miba a accusé une baisse de productivité ; ses 6 500 employés réclamaient le paiement d'arriérés de salaires et ont menacé de faire grève.

Alors que les cours du pétrole se sont considérablement appréciés en 2007, la production congolaise a baissé de 4.2 pour cent par rapport à 2006. Cette régression, amorcée en 2005, tient à la fermeture temporaire de certains puits, aux travaux d'entretien de certaines machines, et aux mouvements de grèves qui ont secoué la société Perenco opérant dans le bassin côtier de Muanda.

Le secteur de la construction a enregistré un taux de croissance de 5.6 pour cent en 2007, nettement inférieur à celui de 2006. Ce repli s'explique par une offre insuffisante de ciment, consécutive à une situation de quasi-monopole et à la capacité productive limitée des cimenteries du pays (moins de 100 000 tonnes par mois). La production de ciment n'a pas pu répondre aux besoins de construction, particulièrement pour les travaux exécutés dans le cadre du PMURR (Programme multisectoriel d'urgence pour la réhabilitation et la reconstruction). À la fin du premier semestre, la production cumulée des deux plus grandes cimenteries du pays – la Cilu (Cimenterie de Lukala) et la Cinat (Cimenterie nationale) – atteignait 249 839 tonnes contre 252 372 tonnes l'année précédente. Cela représente un repli de 1 pour cent alors que la demande s'est accrue de 2.6 pour cent. La baisse de la production a résulté de différentes pannes enregistrées dans les installations de la Cilu, et des difficultés de trésorerie de la Cinat. La pression de la demande a entretenu la hausse du prix du ciment.

La production manufacturière a faiblement progressé en 2007. Plusieurs facteurs expliquent cette perte de vitesse : la vétusté de l'outil de production, la capacité limitée à utiliser de nouvelles technologies, et le manque de compétitivité face aux produits étrangers. Cette

situation est aussi consécutive à l'arrêt – en avril – de la production d'une des importantes usines textiles (Congotex) qui s'est essouffée face à la concurrence étrangère. Cette contre-performance de l'industrie manufacturière a été atténuée par la hausse de la production des boissons. Entre juin 2006 et juin 2007, les productions de boissons non alcoolisées et alcoolisées ont connu des hausses respectives de 9.9 et 15.3 pour cent.

Un secteur aussi important que celui de la production et de la distribution d'eau et d'électricité a enregistré une baisse de 0.8 pour cent en 2007, à cause de la vétusté de son réseau et de son outil de production. Les contre-performances de ce secteur imposent des coûts économiques énormes à d'autres secteurs et en bien-être aux ménages.

Le secteur transports et communications (4.1 pour cent du PIB en 2006) a enregistré une croissance réelle de 8.6 pour cent en 2007. Cette performance résulte de l'expansion de la demande en téléphonie cellulaire. Le nombre d'abonnés a franchi la barre des 5 millions. Depuis plusieurs années, la branche communications connaît une forte croissance : près de 67 pour cent en moyenne annuelle.

L'accélération de la croissance à partir du second semestre 2007 tient aussi au bon comportement de la consommation privée et de la formation brute de capital fixe. Ces dernières ont enregistré des hausses respectives de 6.5 et 10 pour cent en 2007. L'expansion du commerce de gros et de détail a été stimulée par l'accroissement de la consommation privée.


La progression du taux d'investissement privé constatée en 2007 traduit un redressement de l'indice de confiance des détenteurs de capitaux. L'attrait du secteur minier, les perspectives de reconstruction du pays, et la consolidation de la stabilité macro-économique à partir du second semestre expliquent aussi cette évolution.

La croissance du PIB devrait s'accélérer en 2008 (6.6 pour cent) et en 2009 (7.1 pour cent), principalement grâce aux performances du secteur

Tableau 1 - Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB, en volume		
	1999	2006	2007(e)	2008(p)	2009(p)	2007(e)	2008(p)	2009(p)
<b>Formation brute de capital</b>	<b>16.5</b>	<b>13.4</b>	<b>10.0</b>	<b>15.7</b>	<b>17.5</b>	<b>0.8</b>	<b>1.3</b>	<b>1.6</b>
Publique	1.1	3.4	10.0	15.0	16.0	0.2	0.3	0.4
Privée	15.4	10.0	10.0	16.0	18.0	0.6	1.0	1.2
<b>Consommation</b>	<b>77.4</b>	<b>97.0</b>	<b>6.6</b>	<b>6.2</b>	<b>5.8</b>	<b>6.2</b>	<b>5.9</b>	<b>5.5</b>
Publique	6.1	8.8	6.7	6.8	6.8	0.9	0.9	0.9
Privée	71.3	88.2	6.5	6.1	5.6	5.4	5.0	4.6
<b>Solde Extérieur</b>	<b>6.1</b>	<b>-10.3</b>				<b>-0.9</b>	<b>-0.6</b>	<b>0.0</b>
Exportations	23.7	31.7	0.2	2.5	4.1	0.0	0.3	0.4
Importations	-17.6	-42.0	6.3	6.1	2.9	-0.9	-0.9	-0.4
<b>Taux de croissance du PIB, en volume</b>	-	-	-	-	-	<b>6.2</b>	<b>6.6</b>	<b>7.1</b>

Source : Données du FMI; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/328665005313>

minier, à la configuration actuelle du marché mondial de minerais, et aux investissements prévus dans le secteur minier (3 milliards USD). Ces prévisions de croissance économique pourraient être atteintes compte tenu des bonnes perspectives d'investissements privés liés au retour de la paix et à la conclusion de plusieurs contrats sur des projets d'investissement entre 2007 et 2008.

reprise des relations formelles avec le FMI, le gouvernement a mis en place un « programme suivi par le service du FMI » (PSSF). Dans ce programme, il a été convenu que la politique budgétaire devrait poursuivre l'assainissement des finances publiques, et réorienter les dépenses publiques vers les dépenses en faveur des pauvres tout en comprimant les dépenses non prioritaires.

## Politique macro-économique

Les dérapages des finances publiques enregistrés fin 2005 et début 2006, ajoutés à la lenteur des réformes structurelles, avaient amené le FMI (Fonds monétaire international) à geler les appuis budgétaires destinés à la RDC, lors de la sixième revue du PEG (Programme économique du gouvernement), en mars 2006. Pour se rattraper, le gouvernement a préconisé un plan de sauvetage appelé PRC (programme relais de consolidation). Inspiré du PEG, il devait poursuivre la mise en œuvre des réformes pour soutenir les efforts de stabilisation. L'exécution du PRC n'a pas été concluante. La mauvaise tenue des finances publiques a, une fois de plus, conduit à l'échec d'un programme de stabilisation. Par conséquent, elle a retardé le passage au point d'achèvement de l'initiative PPTE. Afin de maintenir le dialogue avec les partenaires extérieurs et s'efforcer de rétablir les conditions nécessaires à une

## Politique budgétaire

À la mi-octobre 2006, pour restaurer la stabilité macro-économique, le gouvernement avait arrêté des mesures visant à accroître le taux de mobilisation des recettes publiques, et à reprogrammer certaines dépenses en instance de paiement. Malgré cela, les opérations financières de l'État se sont soldées par un important déficit qui s'est maintenu jusqu'en février 2007. Un financement monétaire du déficit public de plus de 20 milliards de francs congolais (CDF) a été envisagé, entraînant ainsi une hausse mensuelle des prix à la consommation de 4 pour cent, et une dépréciation monétaire de 10 pour cent en deux mois. Par la suite, la tendance s'est inversée grâce aux effets de la gestion rigoureuse des finances publiques instaurée par le nouveau gouvernement. Cependant, à partir de juillet, quelques dérapages ont été constatés, explicables par les conflits dans l'est du pays, et par une hausse de la

masse salariale qui a accompagné l'installation des institutions locales et provinciales et le processus de décentralisation. L'enveloppe mensuelle des émoluments des parlementaires est passée de 537.5 millions à 2.9445 milliards CDF, et la masse salariale a dépassé le plafond convenu dans le PSSF (5.5 pour cent du PIB).

Nonobstant le retard accusé dans la réalisation des réformes fiscales, une amélioration de la couverture des dépenses publiques par les ressources internes a été constatée en 2007. Le taux de couverture est passé de 58 à 76 pour cent. Ceci tient, entre autres, aux performances des régies financières. Les recettes de la DGI (Direction générale des impôts) sont passées de 157.9 millions CDF en 2006 à 256 millions de francs en 2007, celles de l'OFIDA (Office de douanes et assises) de 195.5 millions CDF à 273.7 millions. Projetées à 526.8 milliards CDF pour les neuf premiers mois de 2007, les recettes totales, dons compris, se sont chiffrées à 571.6 milliards CDF, soit une réalisation de 108.5 pour cent. Il faut cependant déplorer la sous-exécution des dépenses en capital (54.4 pour cent). Cette situation s'explique, en partie, par un faible décaissement des ressources extérieures devant les couvrir.

L'envolée du prix du baril de brut (autour de 100 USD en fin 2007) a quelque peu alimenté les tensions inflationnistes. Cela devait entraîner un alourdissement de la facture énergétique du pays.

Combinée à la baisse de la production de pétrole, cette hausse du cours du brut devait engendrer de sévères conséquences en matière de finances publiques. Les cours mondiaux des minerais ayant augmenté depuis 2005, la RDC a pu ainsi combler le déficit de sa balance énergétique par la hausse de ses recettes d'exportation en minerais.

Au niveau de la balance budgétaire, on relève une amélioration en 2007, liée à l'excédent budgétaire dégagé grâce la gestion très rigoureuse des finances publiques par le gouvernement mis en place en février 2007. En 2008, bien que le budget présenté soit équilibré, son exécution risque de connaître des dérapages. Les différentes pressions sociales et salariales ainsi que le processus de décentralisation pourraient contribuer à un déficit budgétaire.

### Politique monétaire


L'économie congolaise est fortement dollarisée. L'évolution du taux de change entre le dollar américain et le franc congolais influence en grande partie l'activité économique du pays, en transmettant des signaux crédibles sur l'état de santé de l'économie congolaise. Ainsi, l'un des objectifs de la politique monétaire est de maintenir la stabilité de la monnaie nationale, tout en palliant les dérapages budgétaires, dans le but de maintenir la stabilité macro-économique.

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	1999	2004	2005	2006	2007(e)	2008(p)	2009(p)
<b>Recettes totales (avec dons)<sup>a</sup></b>	<b>4.5</b>	<b>11.5</b>	<b>16.8</b>	<b>21.4</b>	<b>22.9</b>	<b>25.5</b>	<b>25.7</b>
Recettes fiscales	4.5	9.5	11.6	13.2	13.1	13.6	13.6
Recettes pétrolières	0.0	2.0	5.2	8.2	9.9	11.9	12.1
<b>Dépenses totales (et prêts nets)<sup>a</sup></b>	<b>9.5</b>	<b>15.6</b>	<b>19.9</b>	<b>22.1</b>	<b>20.8</b>	<b>25.9</b>	<b>21.5</b>
Dépenses courantes	8.5	12.8	16.5	18.7	17.5	19.4	19.3
<i>Sans les intérêts</i>	6.3	9.2	12.8	15.3	14.7	16.8	17.1
Salaires	4.0	3.6	4.4	5.5	5.0	5.4	5.1
Paiement d'intérêts	2.2	3.6	3.7	3.5	2.7	2.6	2.2
Dépenses en capital	1.1	2.8	3.4	3.4	3.3	2.1	2.3
<b>Solde primaire</b>	<b>-2.9</b>	<b>-0.5</b>	<b>0.6</b>	<b>2.8</b>	<b>4.9</b>	<b>2.2</b>	<b>6.4</b>
<b>Solde global</b>	<b>-5.0</b>	<b>-4.1</b>	<b>-3.1</b>	<b>-0.7</b>	<b>2.2</b>	<b>-0.4</b>	<b>4.2</b>

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données du FMI; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/330757566214>



Le début de l'année 2007 a été marqué par d'importantes fluctuations du franc congolais. Ces mouvements ont conduit à une certaine imprévisibilité de l'évolution future de sa valeur et, de ce fait, à l'incertitude et à la méfiance. Ce climat a nui à l'efficacité des politiques macro-économiques et à la croissance économique. Le taux de change s'est déprécié de 10,5 pour cent entre janvier et février 2007, en partie à cause du creusement du déficit public, intégralement financé par la planche à billets à hauteur de 28 milliards CDF.

Par la suite, la BCC (Banque centrale du Congo) a mené une politique prudente et restrictive qui a conduit à une forte appréciation du franc, et lui a permis de dégager des excédents monétaires à concurrence de 76 milliards CDF. Ainsi, elle a pu intervenir pour compenser les dommages de la politique budgétaire restrictive, et injecter dans l'économie une quantité de liquidité nécessaire au bon déroulement des transactions. C'est pourquoi le taux de change s'est stabilisé durant la deuxième partie de 2007, avant de se déprécier en fin d'année et au début de 2008.

L'inflation a évolué parallèlement au taux de change jusqu'en août. Pendant cette période, la reprise de l'inflation était liée au dysfonctionnement du marché des biens, et à l'application de certaines mesures d'ordre fiscal. Les services étatiques procèdent désormais à une vérification sévère – avant embarquement – des marchandises à destination de la RDC. Cela entraîne une hausse des coûts ainsi que des prix de certains produits importés tels que les denrées alimentaires. En fin d'année, l'inflation a avoisiné le taux de 11,4 pour cent.

La dimension du secteur bancaire est toujours réduite. En effet, depuis que la restructuration a été engagée, certaines banques ont été liquidées et d'autres sont en cours de liquidation. Pour augmenter la bancarisation, la BCC vient d'agréer une nouvelle banque (Ecobank), et elle poursuit les discussions avec cinq autres groupes. Actuellement, le secteur compte 11 banques, et le total des actifs qui atteignait 780 millions USD en 2006 et 480 millions en 2005, a franchi la barre de 1 milliard USD en septembre 2007.

Ces actifs sont essentiellement constitués par les réserves liquides (plus de la moitié du bilan). Les encours de crédits forment un poste relativement peu important, mais leur part ne cesse d'augmenter depuis deux ans. Du côté du passif, les ressources à la clientèle dominent largement les autres postes, et sont essentiellement constituées de dépôts à vue en monnaie étrangère. Ceci caractérise un secteur financier peu développé.

Ces dernières années, les banques commerciales sont devenues beaucoup plus ouvertes aux PME (petites et moyennes entreprises), grâce à l'installation des institutions de micro-finance, notamment Procredit Bank (en 2005) et Afriland First Bank (opérationnelle en 2007). En 2008, la Banque africaine de développement et d'autres partenaires financeront l'installation d'une nouvelle institution de micro-finance dans le pays.

### **Position extérieure**

La RDC est engagée dans le processus de négociations de l'APE (Accord de partenariat économique) avec l'Union européenne (UE) dans le cadre de la région de l'Afrique centrale qui comprend les pays de la Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) et Saô Tomé et Príncipe depuis 2005. Au vu des problèmes de configuration régionale des négociations et de la lenteur des progrès dans le volet développement, la RDC n'a pas été en mesure de conclure l'APE au 31 décembre 2007. Au niveau du commerce international, les autorités congolaises ont décidé de renforcer l'application du contrat sur le contrôle des marchandises importées avant embarquement, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008. Cette procédure permet de lutter contre la fraude et la contrefaçon, et d'améliorer le recouvrement des recettes douanières.


Entre 2006 et 2007, le déficit de la balance commerciale s'est creusé, passant de 7,5 à 7,9 pour cent du PIB. Cette dégradation est à mettre en relation avec la croissance réalisée en 2007 : l'économie importe les intrants nécessaires à la production d'une part, et les biens de consommation qui entrent dans le secteur du commerce de gros et de détail d'autre part. Durant



Tableau 3 - **Comptes courants** (en pourcentage du PIB)

	1999	2004	2005	2006	2007(e)	2008(p)	2009(p)
Balance commerciale	4.0	0.9	-5.7	-4.9	-0.8	-4.0	-4.1
Exportations de biens (f.o.b.)	7.6	27.6	29.2	27.1	29.4	29.9	29.6
Importations de biens (f.o.b.)	3.6	26.7	34.8	32.1	30.2	33.9	33.7
Services	-2.0	-4.9	-6.0	-5.4	-5.4	-6.7	-6.7
Revenu des facteurs	-3.1	-4.4	-5.8	-5.5	-6.7	-4.1	-3.7
Transferts courants	0.1	6.0	6.9	8.3	5.0	4.4	4.9
<b>Solde des comptes courants</b>	<b>-0.9</b>	<b>-2.4</b>	<b>-10.6</b>	<b>-7.5</b>	<b>-7.9</b>	<b>-10.5</b>	<b>-9.6</b>

Source : Données du FMI; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/332023586023>

l'année 2007, les importations de matières premières et d'équipements ont respectivement progressé de 29.9 et 44.5 pour cent.

Les exportations ont progressé de 8.4 pour cent au terme du premier semestre. Malgré l'envolée des prix du pétrole et des métaux sur le marché mondial, la recette des exportations en pétrole et en diamant a diminué en raison d'une baisse de la production. En juin 2006, les diamants exportés avaient rapporté 624.7 millions USD, alors qu'ils n'ont généré que 395.97 millions USD en juin 2007, soit une réduction de près de la moitié.

Comme pour nombre de pays d'Afrique subsaharienne, les IDE (investissements directs étrangers) en RDC sont aujourd'hui essentiellement orientés vers l'industrie extractive. Cette tendance résulte, entre autres, de l'expansion de la demande mondiale de minerais. En 2007, les IDE ont atteint 576 millions USD contre 500 millions en 2006 et 405 millions en 2005. Au regard du comportement du marché mondial de minerais, des intentions d'investissements de la Chine dans le pays, et des perspectives de reconstruction, on s'attend à une augmentation des IDE en 2008.

En septembre 2007, les réserves de change ont atteint 215.4 millions USD contre 177 millions en août, portant ainsi le ratio de couverture des importations à 3.5 semaines. Rapportées à leur niveau de décembre 2006, les réserves ont été reconstituées à concurrence de 53.2 millions USD. Ces dernières ont pris tout leur sens lorsque la BCC devait intervenir

sur le marché de change pour préserver la stabilité de la monnaie nationale et des prix intérieurs.

Alors qu'elle est admise à l'initiative PPTE et qu'elle a déjà rédigé son DSCR final, la RDC n'a pas atteint le point d'achèvement en 2007, en raison des contreperformances affichées par l'économie en début d'année et de la lenteur des réformes structurelles. Il faudra attendre la mise en place effective du DSCR final et son évaluation pour atteindre le point d'achèvement de l'initiative en 2008.

L'exécution du service de la dette n'a pas été totalement assurée en 2007. Seuls les services envers les institutions multilatérales et le Club de Kinshasa ont été réalisés. En fin septembre 2007, le service de la dette extérieure effectué a totalisé 70.1 millions USD contre un service prévu de 76.7 millions. Ces paiements ont fléchi de 43.5 pour cent par rapport à leur niveau de 2006, suite essentiellement à la suspension de l'exécution des engagements vis-à-vis du Club de Paris depuis le deuxième semestre de 2006. S'agissant du Club de Londres, le non-paiement du service tient à un manque de compromis en ce qui concerne le stock réel de la dette.

Le FMI a fait remarquer que la dette extérieure resterait insoutenable en l'absence d'une opération de stock dans le cadre des initiatives PPTE et IADM. Si le point d'achèvement est atteint au premier semestre 2008, l'obtention de l'allégement maximum au titre de ces deux initiatives devrait réduire la valeur actualisée nette de la dette à moins de 150 pour cent des exportations.

Les flux d'aide ont connu une évolution contrastée en 2007 à cause de l'échec du PRC et de la mauvaise allocation des ressources PPTE. Avec la mise en place du PSSE, cette tendance a quelque peu été contrebalancée, et certains partenaires ont reconsidéré leurs positions eu égard au retour de la stabilité macro-économique au second semestre.


Il faut noter que la RDC, compte tenu des accords qu'elle a conclus avec la Chine, bénéficiera en 2008

d'une importante aide au développement sous forme de projets. D'autres pays asiatiques, européens et d'Amérique latine sont en train de conclure des accords similaires. Cependant, il n'y a pas de termes de référence précis qui encadrent la mise en œuvre de la plupart de ces projets. Aussi, il faut retenir que la RDC et ses partenaires, lors des assises du groupe consultatif, ont adopté une déclaration commune sur l'harmonisation et la coordination de l'aide au développement.

**Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations** (en pourcentage)



Source : FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/327170832673>

## Questions structurelles

### Développements récents

Les perspectives de croissance sont encore inférieures aux possibilités de réalisation du pays, notamment en raison des problèmes liés au cadre institutionnel et à l'environnement des affaires. Le rapport *Doing business* publié en 2007 classe la RDC en dernière position mondiale en matière de climat des affaires. Le rapport 2007 de *Transparency International* classe la RDC au

168<sup>e</sup> rang sur 180 pays, selon les niveaux de corruption perçus par les milieux d'affaires. Il faudrait davantage assainir le climat des affaires, lutter contre la corruption, et instaurer la bonne gouvernance pour développer le secteur privé de l'économie.

Au second semestre 2007, le gouvernement a initié quatre projets de lois concernant la réforme des entreprises publiques : une loi portant sur la transformation des entreprises publiques, une loi relative au désengagement de l'État, une loi portant sur

l'organisation et la gestion du portefeuille de l'État, et une loi portant sur les dispositions générales applicables aux entreprises publiques. La réforme préconise le retrait de l'État de certains secteurs d'activité, la libéralisation de certains secteurs par abolition des monopoles d'État, la privatisation de certaines entreprises à rentabilité économique-financière négative, et la restructuration des entreprises qui n'ont pas les moyens d'effectuer les investissements nécessaires au soutien de la croissance.

Le gouvernement a identifié les actions prioritaires sur la décentralisation, et a élaboré un projet de loi sur la décentralisation. Pour faciliter son appropriation par toutes les parties prenantes et les collectivités territoriales, le ministre de l'Intérieur a créé un comité préparatoire au forum national sur la décentralisation, dont les travaux ont eu lieu en octobre 2007.

Le secteur des transports fonctionne très mal et n'arrive pas à jouer le rôle de locomotive du développement. Les engagements pris par l'État en matière de réfection des routes et de restructuration du secteur des transports ne sont pas encore honorés. Certains chantiers inaugurés depuis plusieurs mois n'évoluent pas, faute de décaissement des fonds. Après avoir semblé prendre une vitesse de croisière, d'autres chantiers se sont retrouvés pratiquement à la case de départ, en raison des pluies torrentielles qui se sont abattues sur le pays en 2007.

Des problèmes d'ordre technique, commercial et financier de la Regideso (Régie des eaux) et de la Snel (Société nationale d'électricité) rendent toujours problématique l'accès à l'eau potable et à l'électricité. Seulement 46 pour cent de la population utilisent de l'eau de boisson de qualité, un pourcentage qui masque une grande disparité entre le milieu urbain (84 pour cent) et le milieu rural (29 pour cent). C'est au regard de ces contre-performances que le gouvernement a prévu une restructuration de ces deux entreprises publiques et une décentralisation de ces deux secteurs.

Vu les écarts enregistrés entre les besoins en eau potable et en assainissement et les services offerts, il a été décidé de revoir les OMD (Objectifs du millénaire

pour le développement) à la baisse : 49 pour cent pour l'eau potable et 45 pour cent pour l'assainissement. Le coût total nécessaire pour atteindre ces objectifs a été estimé à 217 millions USD.

Dans le monde rural, 60 pour cent des ouvrages d'eau ne sont plus opérationnels à cause d'un manque d'entretien. En 2004, seuls 12 pour cent des ménages ruraux avaient un accès direct à l'eau potable. Les problèmes d'accès à l'eau potable sont à la base de plusieurs épidémies et maladies hydriques comme le choléra, la typhoïde et la dysenterie. Ce sont généralement les organisations non gouvernementales et les congrégations religieuses qui desservent les populations rurales et périurbaines en eau potable. Fin 2007, le FSR (Fonds social de la république) a agréé des microprojets comprenant l'adduction d'eau potable, soumis par la Codek (Convention pour le développement de Kinshasa) pour un montant de 2.5 millions USD.

L'abolition des monopoles d'État, la réfection des infrastructures, le développement d'un système intermodal de transports efficace, et le désengagement de l'État des entreprises publiques constituent des priorités. L'amélioration du climat des affaires demeure un enjeu majeur pour la relance de l'activité économique en RDC. Depuis 2006, la FEC (Fédération des entreprises du Congo) a lancé un processus d'identification des besoins et d'analyse des solutions, par secteur et par région, pour le développement du secteur privé sur toute l'étendue du territoire. L'exercice devrait se poursuivre par une table ronde avec le gouvernement, destinée à discuter et mettre en œuvre les propositions du secteur privé en 2008.

En 2007, les efforts de consolidation de la paix et la sécurité ont contribué à améliorer l'environnement des affaires. De plus, les autorités congolaises ont créé un guichet unique afin de faciliter le processus de création des entreprises, d'améliorer les modalités d'exécution des opérations de dédouanement des marchandises, d'éliminer les différentes tracasseries et endiguer la fraude qui en résulte. Un manuel définissant les procédures de dédouanement des marchandises a été diffusé, ainsi que le décret instituant le guichet unique.

L'audit et la réforme du droit des affaires en rapport au nouveau contexte de reconstruction du pays sont un préalable à la promotion des investissements privés et à la signature des PPP (partenariats public-privé). La RDC a signifié sa volonté d'adhésion à l'Ohada (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires) qui conduira à la simplification du droit des affaires. Deux tribunaux de commerce sur six ont été installés à Kinshasa et à Lubumbashi. Trois projets de réformes juridiques ont été entamés. Le premier porte sur la création de sociétés. Le deuxième concerne le BOT (*Build Operate and Transfer*) afin de faciliter l'investissement privé dans le secteur des infrastructures. Le troisième concerne la modification du code d'investissement en faveur des projets à long terme.

En 2007, le gouvernement a aussi adopté un projet de loi visant à l'assouplissement fiscal, pour rendre le cadre des affaires attrayant et stimuler les investissements. La réforme de la législation fiscale a pris en compte la volonté du gouvernement d'instaurer la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) en 2009.

Par ailleurs, un comité a été institué en juin 2007 pour identifier les contrats miniers défavorables au pays. Cela permettra d'évaluer les effets sur les investissements, la croissance et les recettes publiques, des contrats signés au cours des dernières années. Cela permettra aussi d'étudier les opportunités de création de richesse qui résulteraient d'autres formes de désengagement de l'État, effectuées dans un cadre transparent. Une révision des codes des investissements et de la fiscalité dans le secteur minier est en cours, afin d'attirer davantage de capitaux étrangers et de favoriser la signature de nouveaux PPP.

Pour améliorer l'environnement des affaires et relancer l'intermédiation financière, le gouvernement, en partenariat avec la Banque mondiale, a préparé des études sur les besoins du pays en micro-finance, en crédit bail et en régime de sûreté. Il s'est aussi proposé d'élargir le système financier national aux banques de proximité. En mars 2007, afin de définir une politique nationale de ce secteur et de le doter d'un cadre légal et réglementaire, le gouvernement a lancé un programme d'appui à la micro-finance, avec l'assistance du Pnud.

La RDC dispose de près de 100 millions d'hectares de forêt tropicale dense, dont 60 millions seraient susceptibles de soutenir une exploitation forestière durable. En 2007, le gouvernement a rédigé un agenda prioritaire de réformes, axé sur le développement et la mise en route des fondements réglementaires et légaux, l'établissement du zonage, la conservation de la nature, l'aménagement des ressources forestières, la contribution à la relance économique et à la lutte contre la pauvreté, le renforcement institutionnel et le développement des capacités de gestion.

*Global Witness* a été recruté comme observateur pour le contrôle des exploitations forestières illégales. Il a commencé sa mission pilote en août 2007. Au second semestre 2007, la revue légale des anciens contrats forestiers a été envisagée, et la revue documentaire ainsi que les vérifications de 156 contrats pour lesquels une requête en conversion a été introduite ont été achevées. Une vingtaine de contrats irréguliers représentant près de 3 millions d'hectares ont été résiliés par un arrêté du ministre de l'Environnement en mars 2007. Le moratoire sur toute allocation de nouvelles concessions, mis en place en 2002, continue à être observé. De 2006 à 2007, huit textes additionnels d'application du code forestier ont été signés. Six autres sont approuvés et sont en attente de signature.

### **Développement des compétences techniques et professionnelles**

Le retard économique de la RDC tient en partie à son faible taux d'accumulation et à la mauvaise gestion du capital humain. Cette situation résulte de la mauvaise organisation de son système éducatif qui ne répond plus aux problèmes et besoins socio-économiques du pays. Le gouvernement alloue des crédits dérisoires à l'éducation en général, et à la formation technique et professionnelle en particulier. La part du budget consacrée à l'éducation est passée de 30 pour cent en 1960 à 2 pour cent en 2004, et cette somme ne représente que la masse salariale. Les écoles techniques et professionnelles sont insuffisantes ; elles constituent 10 pour cent du nombre d'écoles d'enseignement général.

Le système éducatif congolais a évolué au cours de ces dernières décennies, dans un contexte de récession économique caractérisé par l'amenuisement des ressources financières consacrées au secteur de l'éducation. Entreprises, autres employeurs et étudiants marquent un désintérêt pour l'ETFP (enseignement technique et formation professionnelle) lié aux faibles performances actuelles de ce secteur en RDC. On constate un problème d'adéquation entre l'offre et la demande de compétences sur le marché du travail. Le secteur est peu structuré, et il manque d'une vision stratégique ainsi que d'un cadre de mise en œuvre cohérent.

L'ETFP ne constituent pas une priorité pour le gouvernement congolais étant donné la non prise en compte dans la loi cadre de l'enseignement national et la simple mention faite dans le DSCR. Pourtant, ce secteur devrait avoir sa place à travers deux des grands chantiers du chef de l'État, à savoir l'éducation et l'emploi. Ce constat se renforce au vu du faible niveau de contribution budgétaire : le financement des établissements de l'ETFP est couvert à 90 pour cent par les familles et les étudiants, et à 10 pour cent par l'État.

Les établissements de l'ETFP sont organisés et gérés par plusieurs institutions différentes telles que les ministères de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel, de l'Enseignement supérieur et universitaire, des Affaires sociales, de la Jeunesse, de la Santé publique, les ONG (organisations non gouvernementales), et le secteur privé. Ainsi, la gestion et la coordination de ce secteur sont complexes et inefficaces.

Les infrastructures sont vétustes, et les outils et matériels pédagogiques sont obsolètes. La plupart des institutions que l'État congolais a créées autrefois pour assurer la formation technique et professionnelle sont dans un état de délabrement avancé. L'ENA (École nationale de l'administration) a disparu, l'INPP (Institut national de préparation professionnelle) et le Cidep (Centre interdisciplinaire pour le développement et l'éducation permanente) fonctionnent avec des moyens limités pour remplir leurs missions. Et pourtant, dans

les années 70 et au début des années 80, ces institutions arrivaient à mettre à la disposition du pays, des personnes qualifiées pour des métiers précis. Cette situation reflète l'insuffisance d'investissements dans la construction et la réhabilitation des établissements. Cela engendre des difficultés pour la capacité d'accueil, la fourniture de formations spécialisées aux niveaux secondaire et supérieur.

La qualité de l'enseignement s'est sérieusement effritée, notamment à cause de l'accroissement des effectifs. D'une part, le corps enseignant manque de motivation, il est majoritairement sous-qualifié et ne répond pas aux besoins dynamiques du marché du travail. La mise à la retraite ne se faisant plus, les vieux enseignants sont maintenus à leurs postes et abandonnent la formation pratique au profit de l'enseignement théorique répétitif qui ne tient pas compte de l'évolution technologique. La qualité des programmes se dégrade puisque les matières enseignées sont dépassées. D'autre part, les instruments pédagogiques — outils, machines et documentation — sont vétustes et obsolètes.

Le désintérêt croissant de la part des employeurs et des étudiants se constate par l'absence de relations entre les institutions et entreprises utilisatrices de ces écoles, et les différents établissements. Les employeurs participent de moins en moins aux réunions des conseils d'administration de ces écoles. À cause du mythe du diplôme d'État, les étudiants méprisent l'ETFP et considèrent que ces formations sont destinées aux cadres de moindre importance.

Pour répondre aux besoins en formation, certains organismes privés organisent des enseignements techniques et professionnels par le biais des écoles de métiers ou instituts supérieurs. La plupart de ces écoles enseignent à leurs étudiants comment exercer un métier et assurer leur survie. Les domaines couverts sont la mécanique, la couture, la maçonnerie, la cordonnerie, l'esthétique, et la coiffure. Ces écoles de métiers délivrent des certificats dont la valeur est subjective.

Les perspectives d'avenir tiennent à une réelle prise en compte de l'ETFP dans la stratégie de développement

et de croissance de la RDC. Plusieurs études, menées par le département responsable de l'ETFP, font état de la situation catastrophique et présentent des pistes de solutions pour relancer ce secteur. Des recommandations ont été faites pour soutenir le personnel enseignant, améliorer les conditions d'accès et de débouchés pour les élèves, améliorer le financement destiné aux infrastructures, équipements et nouvelles technologies, renforcer les programmes pédagogiques en les adaptant aux réalités du marché de l'emploi, établir une structure institutionnelle favorisant les partenariats entre écoles, les partenariats public-privé, les concertations et le partage d'information. Une solution durable et définitive passe par une meilleure gestion et coordination de l'ETFP sur le plan national et, par conséquent, par l'application de l'arrêté interministériel de 2006 qui porte sur la politique éducative en RDC. Cet arrêté préconise de placer la gestion et l'administration de toutes les formations techniques et professionnelles éparpillées dans le pays sous l'autorité d'une seule tutelle.

## Contexte politique

L'organisation des élections libres et démocratiques, en 2006, a été un événement politique majeur pour la RDC, permettant d'asseoir le pays sur de nouvelles bases institutionnelles et structurelles. Les nouvelles institutions ont été installées en 2007, avec à leur tête Antoine Gizenga au gouvernement, Vital Kamerhe à l'Assemblée nationale, et Léon Kengo wa Dondo au sénat. En novembre 2007, l'équipe gouvernementale est passée de 60 à 44 membres.

En 2007, l'apprentissage de l'exercice démocratique a été mis à l'épreuve au point que les institutions ont semblé, parfois, déborder les limites de leurs compétences constitutionnelles. À plusieurs reprises, le gouvernement a été interpellé par le parlement sur certains dossiers sensibles comme celui du crash d'un avion, sans être vraiment inquiété. Le budget de l'État a été examiné au parlement avant adoption et promulgation, pour la première fois depuis quarante ans. La Cour suprême de justice a invalidé les mandats de certains députés nationaux et provinciaux convaincus

de fraudes. Néanmoins, le pays reste fragilisé par une cohabitation difficile entre le pouvoir en place et l'opposition, à tous les niveaux de gouvernement, et par les insuffisances du système judiciaire.

La contestation du verdict des élections présidentielles par quelques opposants en constitue une bonne illustration. En mars 2007, cette controverse a alimenté des tensions pendant plusieurs jours dans la ville de Kinshasa. Ces tensions ont dégénéré en affrontements entre les éléments de la garde rapprochée du candidat au second tour, Jean-Pierre Bemba, et les éléments de l'armée régulière. L'indice de confiance des entreprises et potentiels investisseurs voulant œuvrer dans le pays s'est sensiblement effrité après ces événements.

La résurgence de conflits armés dans l'est du pays, entre l'armée régulière et des groupes armés tel que celui dirigé par le général dissident Laurent Nkunda, alimente l'insécurité sur le territoire national. Dès le troisième trimestre 2007, le premier gouvernement de la III<sup>e</sup> République avait levé l'option de mettre un terme au problème d'insécurité à l'est par l'usage de la force. Le 9 novembre 2007, un communiqué conjoint a été signé à Nairobi (Kenya) par les gouvernements de la RDC et du Rwanda, témoignant de leur engagement respectif à mener des actions spécifiques pour traiter de la question de l'insécurité à l'est de la RDC.

Le problème de l'insécurité à l'est étant persistant, le président de la République a convoqué en janvier 2008, une conférence sur la paix, la sécurité et le développement des provinces du nord Kivu et sud Kivu. Cette conférence a réuni plus d'un millier de personnes, dont plusieurs personnalités du pays et toutes les parties belligérantes, à Goma, du 6 au 23 janvier 2008. Elle a abouti à un acte d'engagement à la paix, signé par tous les groupes armés. Cet acte comprend plusieurs mesures telles qu'une résolution exigeant un cessez-le-feu, le démantèlement de tous les groupes armés, le déploiement d'observateurs et de forces onusiennes. L'acte salué par la population et par la communauté internationale replace le pays sur le chemin de la sécurité et la paix, à condition que sa mise en œuvre soit franche et effective.

## Contexte social et développement des ressources humaines

Nonobstant le retour de la croissance depuis 2002, la RDC figure parmi les pays les plus pauvres d'Afrique. Près de 80 pour cent des Congolais vivent avec moins d'un dollar par jour. En 2007, elle était classée 168<sup>e</sup> sur 177 pays en matière de développement humain. Les différents programmes mis en place ces dernières années n'ont pas entraîné une amélioration de la sécurité humaine, et les inégalités se sont encore creusées. L'incidence de la pauvreté en RDC est très élevée et avoisinait les 70 pour cent en 2006.

En ce qui concerne l'éducation, le taux de scolarisation est en baisse. En 2000/01, selon des sources nationales il se situait à 33 pour cent dans le primaire, et il ne dépassait pas 12 pour cent dans le secondaire. Seulement 29 pour cent des enfants achèvent l'école primaire, et 4.7 millions de jeunes enfants – dont 2.5 millions de filles – ne sont pas scolarisés. Depuis 2005, les enseignants ne cessent de réclamer l'augmentation salariale conclue en février 2004 avec le gouvernement (accord de Mbudi). Cet accord fixe le plus bas salaire à 208 USD par mois, alors qu'un enseignant ne touche, en moyenne, que 67 USD. Les revendications salariales des enseignants ont retardé la rentrée scolaire 2007/08. En novembre, les enseignants des universités et instituts publics se sont mis en grève pour leur rémunération. Afin de résoudre ce problème, le parlement a décidé de consacrer 18 milliards CDF à la rémunération des enseignants, dans le budget 2008.

Pour promouvoir le système éducatif dans la vision des OMD, le gouvernement a envisagé diverses mesures : la réhabilitation de 140 écoles dans le volet social du PMURR ; l'exécution du programme d'allocation trimestrielle des fonds pour les frais de fonctionnement des écoles primaires et secondaires publiquement administrées, afin de réduire graduellement les frais payés par les parents ; l'augmentation de la part du budget alloué à l'éducation de moins de 3 pour cent à 12 pour cent ; l'adoption du plan d'actions prioritaires du secteur de l'éducation.

Depuis quelques années, la femme congolaise assure de plus en plus le rôle de chef de ménage, l'homme étant soit incapable de subvenir aux besoins de la famille, soit décédé. Les activités de survie – telles que les travaux de la terre, le petit commerce et la prostitution –, occupent près de 90 pour cent d'entre-elles. En règle générale, les droits des femmes sont bafoués au quotidien, et des disparités importantes sont constatées en ce qui concerne l'accès à l'éducation, aux soins et aux ressources. À l'est du pays, les femmes subissent les violences, les exactions et les viols des hommes armés.

Selon des sources nationales, la prévalence du VIH/Sida en RDC avoisinerait 10 pour cent, dont 37 pour cent parmi les prostituées de la ville de Kinshasa et 25 pour cent parmi les femmes enceintes à l'est du pays. Ces chiffres s'expliquent, en partie, par la présence de troupes armées étrangères provenant de pays à forte prévalence de VIH, dans une population déstructurée socialement, victime de multiples violences notamment sexuelles. Les modes de transmission les plus courants sont la voie sexuelle (83 pour cent des cas), la transmission de la mère à l'enfant (2 pour cent des cas) et la transfusion sanguine (2 pour cent des cas). Près de 3 millions de personnes vivent avec le VIH en RDC. La tranche d'âge allant de 20 à 49 ans est la plus touchée, avec une prédominance féminine.

Le faible accès à l'eau potable et les conditions d'hygiène environnementale jouent un rôle important dans la situation épidémiologique du pays. La proportion de la population privée d'accès à un point d'eau aménagé est de 78 pour cent. Pour l'évacuation des eaux usées, seulement 9 pour cent de la population utilise des modes hygiéniques, et il existe une disparité entre le milieu urbain et le milieu rural (8 pour cent contre 10 pour cent).

En RDC, la couverture sanitaire n'est pas conforme aux normes fixées par l'OMS (Organisation mondiale de la santé). L'accessibilité à un service de santé est très faible : 26 pour cent de la population seulement se situe à moins de 5 km du service. Bien que les rapports donnent un centre de santé pour 10 218 habitants (norme : 1 pour 10 000 habitants), une maternité pour 40 613 habitants et un hôpital général de référence



pour 180 397 habitants (norme : 1 pour 150 000), ces chiffres, mis en parallèle avec la superficie du pays et la répartition de la population, montrent clairement un déficit de centres sanitaires.

Par conséquent, les taux de mortalité sont dramatiquement élevés, estimés à 1 837 pour 100 000 naissances vivantes pour la mortalité maternelle, soit 3 fois plus que la moyenne du continent (640 pour 100 000), et à 113.5 pour 1 000 pour la mortalité infantile (la moyenne du continent est de 80 pour 1 000). La mortalité infantile est en grande partie causée par des maladies qui auraient pu être évitées par la vaccination. Les données disponibles établissent que près d'un enfant sur cinq n'a reçu aucun vaccin. L'espérance de vie à la naissance en 2007 (46.5 ans) est inférieure à la moyenne africaine. Près de 1 200 personnes, dont la moitié seraient des enfants, meurent chaque jour en RDC à cause de la violence, des maladies et de la faim.

Le taux de chômage au niveau national est estimé à 8.9 pour cent et celui de sous-emploi à 81.7 pour cent. D'une manière générale, le chômage et le sous-emploi frappent indistinctement les hommes et les femmes, quel que soit le niveau d'instruction. Le chômage des jeunes est très préoccupant avec 28 pour cent des actifs de moins de 24 ans au chômage.

Le marché du travail se caractérise aussi par un taux d'activité relativement inférieur à la moyenne des pays de l'Afrique subsaharienne : 63.1 pour cent (50.8 pour cent en milieu urbain contre 68.1 pour cent en milieu rural). Cette situation tient surtout à une insertion relativement tardive sur le marché du travail, du fait d'une scolarité plus longue. Les femmes sont aussi présentes sur le marché du travail que les hommes.